

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la région
Occitanie



A retenir

- MILDIU** La pression reste forte. Chaque pluie/rosée ruisselante/brouillard peut provoquer des contaminations significatives sur feuilles et grappes. Restez très vigilant.
- BLACK-ROT** Un risque de contamination existe jusqu'au stade « fermeture de la grappe ». Restez vigilants.
- OIDIUM** Sur parcelles saines, le stade de sensibilité se poursuit jusqu'à la « fermeture de grappe ».
- VERS DE LA GRAPPE** Le 2ème vol semble avoir débuté.
- FLAVESCENCE DOREE** T2 AB : 4 au 13 juillet
T2 Conventuel : 9 au 18 juillet



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
Comité de validation :
Chambre d'agriculture de
l'Aveyron, Chambre
régionale d'agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie, Univor cave de
Valady



Note Nationale
Biodiversité



Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse de 2 pages sur un volet biodiversité associé à la santé générale des agro-écosystèmes.

**Flore des bords de champs
& santé des agro-écosystèmes**

Consultez la note nationale sur [Ecophytopic](https://ecophytopic.fr)

METEO

• La période écoulée

La semaine a été assez clémente. Les cumuls s'échelonnent entre 7 et 10mm.

• Pour les prochains jours

	Mer 12	Jeu 13	Ven 14	Sam 15	Dim 16
Températures	19-29	16-27	16-32	19-32	19-29
Tendances					

2 phases orageuses sont prévues : nuits mardi/mercredi et samedi/dimanche

STADES PHENOLOGIQUES



Stade 31 : Grains de pois

Stade 33 : Fermeture de la grappe

Photos CA81 – stades selon échelle Eichhorn et Lorenz

Tableau des stades phénologiques

	Grains de pois	Fermeture de la grappe
Marcillac		
Estaing		
Entraygues - Le Fel		
Côtes de Millau		

Code couleur : Stade majoritaire Stade présent

PROPHYLAXIE

Cette année est à la fois chaude et humide, engendrant ainsi une pression liée aux maladies fongiques très importante.

La mise en place de mesures prophylactiques peut permettre de limiter les impacts de ces maladies :

- l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui sont autant de support pour des contaminations.
- Un relevage et un écimage soignés permettent de limiter la progression du mildiou et du black-rot en diminuant l'humidité présente dans les souches, en permettant une meilleure pénétration des applications et en éliminant les symptômes présents sur les jeunes feuilles.
- L'effeuillage pratiqué dès la nouaison permet une meilleure aération et un ensoleillement des grappes, une meilleure pénétration des applications et freine ainsi le développement du botrytis et de l'oïdium.

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

Sur le vignoble de Marcillac, les symptômes sont présents de manière régulière sur feuilles. Sur grappes, des symptômes de rot brun et de rot gris sont observés. Mais dans la majorité des cas, la maladie reste contenue.

A Entraygues – Le Fel, le Chenin est particulièrement impacté avec plus de 50% des grappes touchées par endroit. Malgré tout, la virulence de l'attaque semble en baisse.

A Millau, les feuilles sont plus impactées que les grappes.

• **Modélisation** (Potentiel Système IFV)

La modélisation indique une pression et des contaminations dans le cadre de parcelles indemnes de mildiou. Elle ne tient pas compte de la pression induite par la présence de symptômes et le risque de repiquages

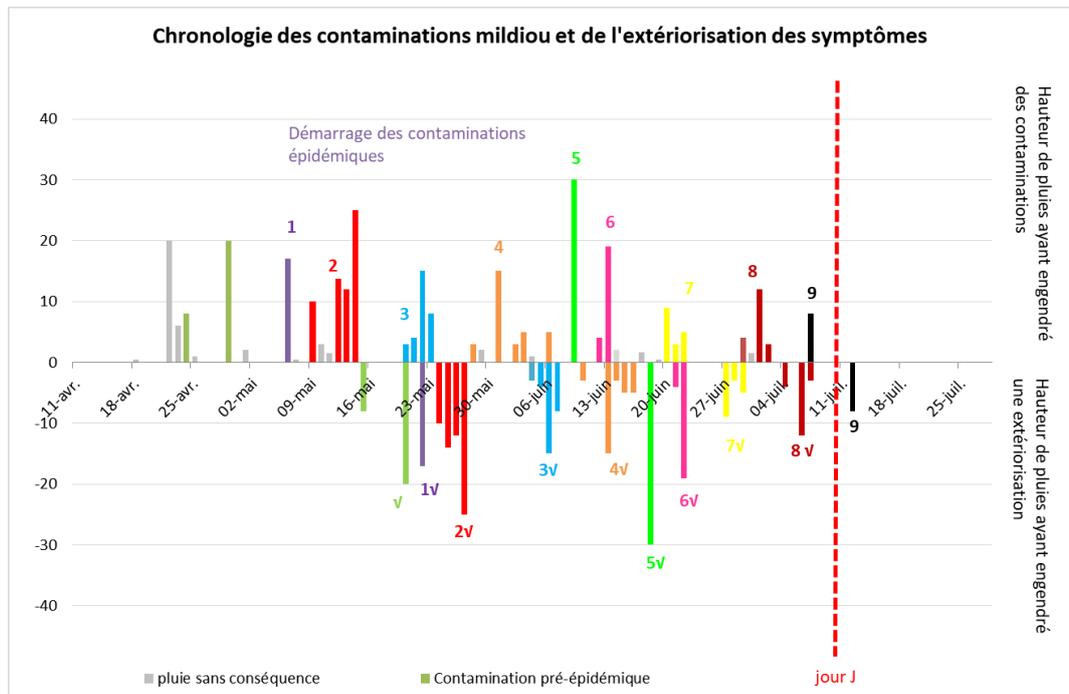
Situation au 10 juillet : La pression est moyenne à forte. Des contaminations épidémiques ont été modélisées lors de l'orage du 7 juillet.

Simulation du 11 au 17 juillet : La pression devrait rester stable. 4mm suffisent à engendrer des contaminations épidémiques sur l'ensemble des vignobles.

Évaluation du risque : Des symptômes sont présents au vignoble. La pression reste forte. Les sorties peuvent s'enchaîner rapidement suite aux différents épisodes pluvieux et aux repiquages par les brouillards et rosées ruisselantes. La situation demande une vigilance de tous les instants et ce, jusqu'à la véraison.



Photo témoin non traité sur le Vignoble de Marcillac
(Gil Bénac / Cave des Vignerons du Vallon)



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur le vignoble de Marcillac et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indique que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes



Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [clicquant ici](#).

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

Sur le vignoble de Marcillac, en dehors des témoins non traités, la situation évolue peu. Néanmoins, quelques baies présentent des symptômes.

Sur les autres vignobles des taches sur feuilles sont présentes mais pas de symptômes sur baies.

Évaluation du risque : A ce jour, la situation est relativement saine.

Un risque de contamination existe pour chaque pluie significative et perdure jusqu'à la fermeture complète de la grappe sur les parcelles saines. Sur les parcelles déjà impactées, les symptômes sur grappes peuvent progresser de proche en proche jusqu'à la véraison.

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

• Situation au vignoble

Sur le vignoble de Marcillac, la situation n'évolue pas.

Sur Millau, quelques symptômes sont toujours observés sur feuilles.

A Entraygues, l'oïdium ne pose pas de problème.

Évaluation du risque : Les conditions climatiques ont été et sont toujours favorables à l'oïdium.

Sur parcelle saine, un risque de contamination existe jusqu'à la fermeture complète de la grappe. Une fois ce stade atteint, la protection peut être stoppée.

Sur parcelle présentant des symptômes, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison afin de limiter la propagation du champignon



Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).

VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

• Modélisation (LOB, IFV)

Début du deuxième vol, début des pontes.

• Situation au vignoble

Une seule capture cette semaine. Le deuxième vol a peut-être débuté.

Évaluation du risque : Le 2ème vol ne semble pas avoir encore débuté.



Techniques alternatives : La confusion sexuelle est une méthode de lutte biologique. <https://www.vignevin-occitanie.com/fiches-pratiques/confusion-sexuelle/>

FLAVESCENCE DOREE *(Scaphoideus titanus)*

• Situation au vignoble

Rien à signaler

Évaluation du risque : Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF :

T1	Du 24 juin au 3 juillet	Terminé
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1, 9 au 18 juillet en AB : 10 jours après le T1, 4 au 13 juillet	En cours

L'arrêté préfectoral est publié sur le site de la DRAAF, retrouvez-le en cliquant [ICI](#).

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet aux larves de cicadelles de remonter dans la végétation. Il faut épamprer avant les traitements afin d'en augmenter l'efficacité.

DIVERS

La biodiversité est visible avec des **typhlodromes**, **syrphes**, œufs de **chrysope**...

Quelques larves de **cicadelles vertes** sont visibles.



Biodiversité aveyronnaise – photos les Vignerons du Vallon

Prochain BSV, 18 juillet

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat AOC Marcillac, la cave de Valady et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.